Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 029-212901722-20260421-D202635-DE

COMMUNE de PLOMODIERN

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 17
Votants : 18

L'an deux mil vingt-six, le 16 avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de PLOMODIERN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël BLAIZE, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 8 avril 2026

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :
Laure-Anne KÉRISIT, Gilles FÉREC, Dominique MIGNON, Alain PLAUD, Corinne FLOC'H, Alain JOLEC, Nicole BOURHIS, Patrick PHILIPPE, Anne-Laure MEUDEC, Philippe PLOUZENNEC, Estelle ALLAIN, Fabrice MARCHADOUR, Nathalie JAVELLE, Gwladys GOUDON, Eddy DEBIEU, Amélie THÉBAULT.

Etait absent excusé :
Damien LE BRIS a donné procuration à Joël BLAIZE,

Etait absente non excusée :
Marine HILLION

Secrétaire de séance : Amélie THÉBAULT

2026-35
Taux d'imposition 2026

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les nouveaux taux d'imposition présentés ci-dessous :

Taxes	Vote 2025	Vote 2026
Taxe foncière bâtie	34.82%	35.17 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	39.66%	40.05 %
Taxe habitation sur résidence secondaire	13.96%	14.10 %

Vote :18 Pour : 18

POUR EXTRAIT CONFORME

MAIRIE DE PLOMODIERN FINISTÈRE

LE MAIRE LA SECRETAIRE

Joël BLAIZE Amélie THÉBAULT